



COMMUNE DE GENNES	DELIBERATION
<p><i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 10</i> <i>Votants : 11</i></p> <p><u><i>Date de convocation :</i></u> <i>12/07/2024</i></p> <p><u><i>Date d'affichage :</i></u> <i>22/07/2024</i></p>	<p>Le dix-huit juillet deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Ludovic JEUNOT, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON</p> <p>Membres excusés : Céline HIRCHI Jérôme VILLEQUEZ, procuration à Dominique HENRY</p> <p>Membres absents : Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p>Secrétaire de séance : Jean-Michel LHOMMEE</p>

➤ **240706 : Autorisation de compromis de vente de terrains individuels et prix des terrains**

Ayant pris connaissance et ayant débattu des éléments constitutifs du projet de lotissement communal « L'Orée des Landes », les membres du Conseil municipal à l'unanimité autorisent le maire et le 1^{er} adjoint à conclure des compromis de vente pour les 15 terrains individuels (lots 2 à 16), au prix de 110 € HT soit 132 € TTC par mètre carré.

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture